

Plus de détails sur le calendrier et la procédure ...

Le 16 janvier 2026 au plus tard

Les parents reçoivent le formulaire unique d'inscription (FUI) de la part de l'école primaire où leur enfant est scolarisé et l'information sur la possibilité de compléter les volets confidentiels en ligne.

Le 2 février 2026

Début de la première période d'inscription durant laquelle les parents ou la personne exerçant l'autorité parentale font enregistrer le formulaire d'inscription dans l'établissement correspondant à leur première préférence. Durant cette période, l'ordre chronologique n'a pas d'influence sur le classement. Il est indispensable, lors du rendez-vous, de se munir du formulaire à usage unique reçu dans son école primaire d'origine et du volet confidentiel relatif au choix d'une autre école (sauf encodage électronique), dans l'éventualité où l'école serait complète.

Il est possible de télécharger les documents du secondaire nécessaires au dossier d'inscription (lien) : le formulaire d'inscription, la fiche relative au choix de langue, la fiche relative aux informations familiales et au parcours scolaire (ces documents peuvent être complétés avant le rendez-vous).

En outre, les documents officiels identitaires de notre établissement sont consultables également (lien) : le projet éducatif, le projet d'établissement, le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études.

Le 7 février 2026

Journée portes ouvertes de 10h à 17h. Inscriptions possibles toute la journée.

Le 6 mars 2026

Fin de la première période d'inscription.

Entre le 7 mars et le 19 avril 2026

Suspension des inscriptions selon la procédure prévue par le ministère ; aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée durant cette période.

Fin mars 2026

Classement de la Commissions de Gestion des Inscriptions (COGI) pour les écoles complètes et informations aux parents.

Le 20 avril 2026

Reprise des inscriptions : les demandes introduites à partir du 20 avril seront classées dans l'ordre chronologique de leur introduction, à la suite des demandes introduites entre le 2 février et le 6 mars.

Le 17 août 2026

Suppression par la COGI des listes d'attente des élèves qui ont obtenu une place dans une école.

Les inscriptions dans les autres années d'étude peuvent être enregistrées à n'importe quel moment de l'année, dans la limite des places disponibles et uniquement sur rendez-vous.

Merci pour votre confiance.

Le directeur, PY Helmus